LES USAGES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : DE L'IA « OUTIL » A L'IA AGENTIVE

Serigne SYLLA
Enseignant-chercheur, Département de Sociologie,
Université Gaston Berger de Saint-Louis
serigne.sylla@ugb.edu.sn

RESUME :

Ce texte s'inscrit à l'intersection de l'épistémologie de la recherche, de la sociologie des sciences et des techniques et de la sociologie du numérique est une analyse des usages scientifiques de l'IA. Il est question de montrer ce l'IA fait à la recherche scientifique en sciences humaines et sociales et ce que la recherche scientifique fait avec l'IA. Cette recherche part d'une hypothèse selon laquelle l'IA n'est plus seulement un outil au service des besoins des chercheurs mais un actant qui participe à la reconfiguration des pratiques scientifiques et de l'identité épistémique du chercheur. Dans une perspective de démontrer cette proposition, c'est la théorie de l'acteur-réseau qui a été mobilisée. Ce qui a permis de faire une généalogie critique de la vision instrumentale des usages de la technique par les humains et d'analyser l'IA dans une approche d'agentivité. Ainsi, plus qu'un simple outil inerte et manipulable, l'IA peut avoir un statut de « collaborateur scientifique » - par la délégation surtout - et un statut de « collègue » par sa participation à la fabrique des faits scientifiques et à la construction des objets de recherche. L'IA peut aussi être « évaluatrice » des productions scientifiques par sa mobilisation de plus en plus par des jurys et des institutions de recherche pour évaluer des travaux académiques. C'est un statut d'une « autorité scientifique » qu'elle occupe pour juger, valider et sanctionner. Donc, il est important de noter que l'IA devient, par ses relations avec les scientifiques, un actant favorisant une reconfiguration des pratiques de recherche scientifique et l'identité épistémique du chercheur.

Mots-clés: *Intelligence artificielle, recherche scientifique, théorie de l'acteur-réseau outil, agentivité.*

ABSTRACT:

This paper sits at the intersection of the epistemology of research, the sociology of science and technology, and the sociology of the digital, offering an analysis of the scientific uses of

artificial intelligence. Its central concern is twofold: what AI does to scientific research in the humanities and social sciences, and what scientific research does with AI. The study proceeds from the hypothesis that AI is no longer merely a tool serving researchers' needs, but an actant that participates in the reconfiguration of scientific practices and of the researcher's epistemic identity. To substantiate this proposition, the Actor-Network Theory (ANT) is mobilised, enabling both a critical genealogy of the instrumental vision of human technical use and an analysis of AI through the lens of agentivity. From this perspective, AI appears as far more than an inert and manipulable tool. It may hold the status of a "scientific collaborator" - primarily through delegation - and that of a "colleague" through its participation in the construction of scientific facts and research objects. AI may further act as an "evaluator" of scientific outputs, given its growing mobilisation by examination boards and research institutions to assess scholarly work. In this capacity, it occupies the status of a "scientific authority", one that judges, validates, and sanctions. It is therefore significant to note that AI, through its relationships with scientists, becomes an actant that drives a reconfiguration of scientific research practices and of the epistemic identity of the researcher.
Keywords: *Artificial intelligence, scientific research, Actor-Network Theory, tool, agentivity.*

INTRODUCTION

Née de l'hypothèse que les machines peuvent penser d'elles-mêmes, l'intelligence artificielle (IA) attire l'attention des penseurs et des chercheurs depuis Alan Turing (1950). À partir de la conférence de Dartmouth en 1956, en plus des informaticiens, cette science des données et des algorithmes mimant l'intelligence humaine est devenue aussi progressivement un objet des sciences humaines et sociales qui, dans une perspective du décodage, scrutent ses enjeux sociaux, politiques, économiques et éthiques.

Selon Ming-Hui Huang et Roland T. Rust (2018), l'IA fait référence aux machines qui présentent des aspects de l'intelligence humaine. C'est une numérisation de l'intelligence (Gelin, 2022) qui a suscité des espoirs et des interrogations pour avoir révolutionné de nombreux domaines de la vie sociale et économique. L'IA est une révolution visible et observable partout (D'Ascoli, 2020). C'est une révolution des algorithmes dans la logique de Dominique Cardon (2015) qui bouleverse nos sociétés selon Pascal Boniface (2021). En effet, avec

cette innovation, il s'agit de prolonger les capacités et les sens de l'être humain et pour lui permettre de dépasser ses limites.

Ming-Hui Huang et Roland T. Rust (2018) ont aussi différencié trois types d'IA : l'IA mécanique (tâches élémentaires et simples comme l'automatisation de messages, planifier une publication, etc.), l'IA cognitive ou décisionnelle (traiter et analyser des données et pour aider à la prise de décisions) et l'IA émotionnelle (tâches sociales et interactives, analyser et comprendre les émotions humaines). Ce qui fait constater, dans un premier temps, que l'IA peut dépasser, dans ses relations avec l'humain, le simple statut d'outil pour être un actant.

Par ailleurs, après l'IA symbolique (« fondée sur des règles codées manuellement »), l'IA connexionniste (« apprentissage automatique par réseaux de neurones sur de vastes données »), on parle aujourd'hui de l'IA agentive ou agentique. Cette dernière forme fait évoquer l'agentivité de cette machine capable de « penser », « planifier », « prévoir » et « d'agir de manière autonome » (Daffains, 2025). L'IA n'est plus donc un simple outil. Elle est aussi un sujet capable d'action et d'interaction avec des agents humains. Selon Bruno Daffains (2025), nous assistons à la naissance d'un nouveau paradigme d'observation de l'IA : « l'agentivité de l'IA ». Elle est à comprendre comme la « capacité à agir sans supervision humaine constante » (Daffains, 2025). Ainsi, quelles relations peut-on observer entre l'IA et les pratiques scientifiques et surtout la recherche en sciences humaines et sociales ?

Les intelligences artificielles (IA) génératives sont de plus en plus mobilisées dans les pratiques de la recherche scientifique. Des IA génératives comme ChatGPT, Claude AI, Gemini, Copilot, Elicit, Consensus, Zotero AI ou Perplexity trouvent aujourd'hui une grande importance dans le monde scientifique. Ce qui fait poser des questions comme : que fait l'IA à la recherche scientifique ? Que fait la recherche avec l'IA ?

La conception la plus dominante et la plus répandue de l'IA dans le monde de la recherche scientifique et académique est dichotomique. D'un côté, nous avons l'IA comme machine inerte, un simple outil, un instrument transparent, neutre, mécanique et prêt à être utilisé de l'autre côté par un chercheur, un acteur humain libre et souverain. C'est une vision donc instrumentale d'une IA purement mécanique,

une IA comme outil assistant le ou la chercheur.e. Ce qui masque toutes les capacités de l'IA comme actant, un médiateur actif participant à la transformation du champ scientifique pour être le « collègue », le « collaborateur » et l'« encadrant » et l'« évaluateur » de nos pratiques scientifiques.

Cette recherche est à cheval entre l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales, la sociologie des sciences, la sociologie des techniques et la sociologie du numérique. La problématique de recherche est d'interroger le statut de l'IA et surtout de l'IA générative dans la pratique de la recherche scientifique. Ce qui est une invite à repenser le métier de scientifique sous l'emprise de l'IA. Dans le prolongement de ctte problématique, je pose la question de recherche suivante : comment l'IA, dans la pratique de la recherche scientifique, dépasse-t-elle le statut d'un outil pour accéder à celui d'un actant ?

Cette recherche part de l'hypothèse selon laquelle, l'IA n'est pas un simple outil passif et transparent mais un actant qui participe à la reconfiguration des pratiques épistémologiques, de l'identité du chercheur et des cadres socio-techniques de la science. Ce qui inscrit cette réflexion dans le cadre théorique de l'acteur-réseau (TAR) avec Bruno Latour (1987), Michel Callon (1986) et Madeleine Akrich (1992).

Sur le plan méthodologique, dans cette recherche, j'ai adopté une posture théorico-réflexive. D'une part, elle s'appuie sur une approche théorique (théorie de l'acteur-réseau) pour analyser l'objet d'étude. D'autre part, suivant les logiques de Bourdieu (2001), de Latour et Woolgar (1979), l'objet d'étude est observé depuis la pratique de recherche du chercheur faisant usage lui-même d'IA génératives comme Claude AI, ChatGPT, Google Gemini et Microsoft Copilot, etc. (préparation de cours, sélection et d'harmoniser de bibliographie, de transcription d'entretiens, de leur catégorisation et leur codification). La réflexivité est une condition épistémologique qui permet de produire une connaissance située sur un objet. L'expérience d'un chercheur et les observations même limitées constituent un matériau analytique.

Cette posture est complétée par une observation documentaire des usages de l'IA dans la recherche scientifique en sciences humaines et sociales et des discussions avec des enseignants-chercheurs et des

chercheur.e.s sur leurs expériences avec les IA (usages et peurs). Des participations à des conférences, des ateliers et colloques nationaux et internationaux sur l'IA ont permis de confronter mes points de vue avec d'autres.

Cette posture de recherche est expliquée par l'état actuel des études sur les relations entre l'IA et la recherche scientifique. En effet, à ma connaissance, ni une méthodologie de recherche encore moins un cadre théorique dédiée exclusivement à cette problématique de recherche n'ont encore été mis en œuvre dans le domaine des sciences sociales et en sociologie en particulier. C'est une des raisons qui ont motivé l'usage de la posture théorico-réflexive. Par ailleurs, il est important de noter que cette recherche ne prétend pas à une représentativité statistique car une expérience personnelle et de collègues est limitée et non représentative pour aller vers une généralisation étendue des pratiques de l'IA dans les sciences humaines et sociales. Cette recherche ne prétend qu'à une intelligibilité théorique avec des concepts et des cadres d'analyse.

Ce travail est divisé en trois parties. Dans un premier temps, il est question de présenter le cadre théorique de cette recherche. La deuxième partie est une explication de la perspective instrumentale de l'IA comme outil inerte. La troisième partie est une analyse du statut d'actant de l'IA dans la recherche ; ce qui me permet de discuter aussi l'agentivité des IA dans la recherche scientifique.

1. LA THEORIE DE L'ACTEUR-RESEAU : COMME CADRE THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE POUR APPREHENDER L'AGENTIVITE DES NON-HUMAINS

Évoquer la théorie de l'acteur-réseau, c'est revenir sur le principe de symétrie généralisée, la conception et le régime d'existence de l'actant, la traduction, le réseau socio-technique et le principe de l'inscription et du script pour concevoir l'IA comme programme d'action.

1.1. Le principe de symétrie généralisée : un « agnosticisme méthodologique » pour appréhender l'agentivité de l'IA

Le principe de symétrie généralisée dans la théorie de l'acteur-réseau s'appuie sans le dire sur un « agnosticisme méthodologique ». Celui-ci

est une posture de recherche empruntée à la philosophie et à la sociologie des religions pour éviter de supposer l'inertie de l'IA et la souveraineté de l'humain dans leur relation. Il permet ici de ne pas tomber dans le piège du réductionnisme technique dans l'étude de l'IA comme simple outil et de l'humain comme totalement libre.
L'agnosticisme méthodologique dans la théorie de l'acteur-réseau fait appel à une neutralité à la fois technique et humaine. Ce qui permet de traiter sur le même plan l'humain (le chercheur) et le non-humain (l'IA). Michel Callon (1986) a développé ici une posture ni anthropomorphiste encore moins techno-déterministe mais symétrique. Il s'agit donc d'étudier ces relations chercheur-IA en partant d'un regard rigoureux des associations (Latour, 2006) pour éviter de tomber dans l'enthousiasme naïf de mettre l'humain au-dessus et la panique morale envers l'IA.

1.2. Conception et régime d'existence de l'actant

Avant Michel Callon (1986), Bruno Latour (1987) et Madeleine Akrich (1992), c'est Algirdas Julien Greimas (1966), dans son modèle actanciel et sa sémiotique narrative, qui a développé la notion d'actant. Pour lui, l'actant est un participant à une action verbale. Dès lors, il peut être un individu, un groupe, une abstraction (une idée) ou un objet. Donc, rien n'oblige un actant à être un sujet conscient ou un humain. En partant de cette conception greimassienne de l'actant, Latour explique que l'actant, c'est ce qui agit ou à quoi une activité est accordée par d'autres. Ce qui fait voir que l'actant dépasse le cadre strictement humain et peut s'étendre même aux machines. De ce fait, Greimas est, sans le vouloir, le précurseur de la pensée de l'agentivité des objets et des machines. C'est Bruno Latour qui a déplacé le concept de la narratologie à la sociologie.
Dans la perspective de la théorie de l'acteur-réseau, on conçoit l'IA non plus comme une machine inerte, passive et mécanique mais comme un actant. En effet, l'IA peut aujourd'hui faire faire ; elle oriente, elle traduit, encadre, corrige, etc. sans emprunter forcément la conscience de son usager.e. À la différence de l'acteur, l'actant n'a pas besoin d'une intentionnalité pour agir et trouver sa place dans un réseau socio-technique qui est ici le champ scientifique (Bourdieu, 1976, 2001).

Considérer le champ scientifique comme un réseau socio-technique (Latour, 1987), c'est l'observer comme un espace ou un cadre structuré dans lequel la production et la validation des savoirs sont le résultat de négociations et d'interactions entre des agents humains (scientifiques, laboratoires de recherches, etc.) et des actants non-humains comme des technologies (ordinateurs, Internet, IA, données, publications, etc.). Ce champ repose sur un *nomos* fondamental qu'est le conflit pour la crédibilité scientifique, la reconnaissance par les pairs, etc. (Bourdieu, 1976).

Peut-on dire aujourd'hui que l'IA dispose d'un capital scientifique lui donnant autorité et crédibilité auprès des scientifiques ? Dispose-t-elle d'un habitus scientifique par une intériorisation des normes et enjeux du champ scientifique ? Si on accepte l'agentivité scientifique de l'IA, on ne peut répondre que par l'affirmatif mais avec des réserves bien sûr. L'agentivité scientifique de l'IA fait référence aux capacités de ce type de « machine » à élaborer sous le contrôle d'un chercheur des stratégies scientifiques comme des questions de recherches, des hypothèses, sélectionner une littérature, etc. et aussi à échanger avec des scientifiques.

1.3. La traduction et le réseau socio-technique

Dans la théorie de l'acteur-réseau, la traduction est un processus de quatre étapes : la contextualisation et la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation.

Dans la problématisation, on répond à la question : comment l'IA est devenue importante dans la recherche scientifique ? C'est un travail des créateurs-traducteurs (ingénieurs informaticiens) qui ont créé le problème : efficacité de l'IA dans la mobilisation des données, leur sélection et leur exploitation en un temps record. L'IA devient un « point de passage obligé » (Callon, 1986) pour résoudre un problème scientifique. Ce qui rend pertinente voire indispensable l'utilisation de l'IA.

Dans l'intéressement, il s'agit de l'étape de convaincre les agents du réseau socio-technique ou du champ scientifique (scientifiques, entreprises de l'IA, utilisateurs de l'IA, etc.) d'accepter l'importance de l'IA dans la recherche scientifique. Par des preuves d'efficacité, les traducteurs (informaticiens, développeurs) ont suscité l'intérêt des

agents du champ scientifique (scientifiques, laboratoires de recherches, etc.) pour ensuite identifier et bloquer les facteurs de résistance.
L'enrôlement est l'étape de la définition et de la distribution des rôles. C'est l'engagement des acteurs du champ scientifique dans les usages de l'IA comme partenaire dans la production et la validation des connaissances. L'IA a le rôle d'un agent d'aide à la décision, à la production et à la validation de résultats scientifiques. Les développeurs prennent le rôle d'amélioration de l'efficacité de l'IA. Les utilisateurs (scientifiques, laboratoires), par leurs usages de l'IA, résolvent leurs problèmes, se constituent en premiers porte-paroles de l'innovation et en même temps fournissent les données d'entraînement. Ce qui consolide le projet de l'IA agentive.
La mobilisation est la dernière phase du processus de traduction. C'est l'étape où l'IA est largement adoptée par les chercheurs de tous les domaines scientifiques qui deviennent les porte-paroles. Ils confirment l'importance et la pertinence de l'IA dans les pratiques scientifiques.
L'unité d'analyse dans la théorie de l'acteur-réseau est le réseau socio-technique : chercheurs-IA-données-développeurs. Les chercheurs mènent leur métier de scientifique avec usage de l'IA mais doit rester le garant de la rigueur scientifique. Les développeurs améliorent l'architecture et l'efficacité des machines. Les données jouent le rôle de régulateur du système « *garbage in - garbage out* », c'est-à-dire, la qualité des résultats dépend de la qualité des données fournies. L'IA agit ainsi comme un agent capable d'analyser des données dans une complexité qui peut échapper à l'humain.

1.4. Le principe de l'inscription et du script : l'IA, un programme d'action

Ce principe de l'inscription et du script des outils techniques est développé par Madeleine Akrich (1992). C'est dans une perspective prolongée vers l'appropriation des technologies numériques.
L'inscription veut dire que le développeur inscrit un programme d'action dans l'IA. C'est la programmation. Mais ce programme peut être souscrit ou dévié par l'utilisateur dans une logique d'extension,

de détournement, de personnalisation, etc. Ainsi, on peut opposer les usages prescrits d'un dispositif à ses usages souscrits ou réels.
Le script de l'IA comme un scénario présuppose les profils des utilisateurs, les questions à poser et les réponses à fournir. Le chercheur ne reste pas toujours passif face aux scripts de l'IA mais il négocie et contourne comme il peut aussi se soumettre avec le risque d'uniformisation des contenus fournis. Cela peut produire souvent des tensions entre le programme d'action de l'IA (automatisation, probabilité, etc.) et le projet scientifique du chercheur (rigueur, nuance, doute, réflexivité, etc.). Le chercheur adopte souvent ici la position de négociation. L'IA aura le statut d'un assistant. Le chercheur gardera la main sur la structure et l'orientation de sa recherche tout en assumant et expliquant l'usage de l'IA dans sa recherche.
Mais dans ce cas, l'entière responsabilité des résultats est endossée par lui. Le chercheur peut aussi ne choisir l'IA que dans certains points de sa recherche comme la sélection et l'exploitation de la littérature, l'harmonisation de la bibliographie ou une proposition d'une structure d'ensemble de son travail.

2. L'IA COMME OUTIL : UNE PERSPECTIVE INSTRUMENTALE DE LA TECHNIQUE DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans cette partie, il s'agit de faire la généalogie critique de la conception instrumentale de la technique dans la recherche scientifique, de présenter l'état des usages déclarés de l'IA dans la recherche scientifique et les limites de la vision instrumentale.

2.1. Généalogie critique de la vision instrumentale de la technique dans la recherche scientifique

La relation entre la technique et l'humain a été pensée dans la tradition philosophique et dans les sciences humaines et sociales. Anne Alombert (2023) retrace cette tradition philosophique de la technique qui s'inscrit d'abord dans un réductionnisme total. En effet, la technique était pensée dans son statut de moyen au service des fins humaines et exclue du monde de l'intelligibilité et des significations

(Alombert, 2023). C'est une conception techniciste de la technique qui a été critiquée ensuite par Gilbert Simondon ([1958] 2012). Dans la même lancée, Martin Heidegger (1958) la pense aussi comme Gestell : la technique arraisonne le monde. C'est une « mise en demeure du réel ».

Cependant, en sciences humaines et sociales, c'est la vision instrumentale qui avait longtemps dominé. C'est une vision héritée de la tradition philosophique aristotélicienne de la technique comme *poiesis*. Autrement dit, la technique est une production orientée à une fin. L'outil n'est défini que par les usages que les gens en font comme le dit aussi un proverbe wolof : « *buy bu tojul du am njariñ* ». C'est une conception qui est aujourd'hui fortement critiquée par les sociologues des techniques et des sciences comme Langdon Winner (1980), Donald MacKenzie (1985, 1990, 1999), Judy Wajcman (1999, 1985). Ils soutiennent que les objets techniques ne sont pas neutres.

Pour Winner (1980), il faut y voir l'incarnation des formes de pouvoir et de domination. Wajcman (1999, 1985) a travaillé sur les relations entre le genre et la technique pour critiquer la conception masculine des technologies. MacKenzie (1985, 1990, 1999) définit une sociologie de la connaissance qui aura comme objet les techniques. Il a aussi développé une approche constructiviste des objets techniques pour comprendre la manière dont le social détermine le design technique : c'est le déterminisme social qui a longtemps dominé dans les approches sociologiques des techniques et des sciences.

Pourtant, aujourd'hui, les représentations sociales comme des visions académiques s'inscrivent dans cette perspective instrumentale pour appréhender l'IA. L'IA est pensée comme un simple outil d'assistance, un secrétariat intellectuel qui doit aider et faciliter des tâches robotisables. Ce n'est qu'un exécutant, pas plus. L'IA offre un gain de temps dans la recherche. Le scientifique utilisant l'IA dans cette perspective se considère comme chercheur-sujet inchangé. C'est le sujet transcendantal, connaissant, pensant, conscient et souverain dont les connaissances et l'identité sont antérieures et extérieures à l'IA.

Cependant, dans la sociologie de la pratique scientifique développée par Bruno Latour (1989), Karin Knorr-Cetina (1999), Harry Collins (2010, 2014, 2018), David Blor (1991) et les *sciences studies* avec Bruno

Latour (1989), Michel Callon (1988) et les travaux de Dominique Pestre (2006), il est montré que la pratique scientifique est une activité humaine influencée par les institutions de recherche (laboratoires), le contexte culturel et les outils avec lesquels les scientifiques travaillent. L'IA est aujourd'hui un exemple certain. C'est toute la pertinence du concept d'*epistemic cultures* de Knorr-Cetina (1999). Ce sont des approches qui reviennent sur les déterminants socio-techniques des résultats scientifiques.

2.2. État des usages déclarés de l'IA dans la recherche scientifique

Aujourd'hui, l'IA est utilisée dans les pratiques de la recherche scientifique. Parmi ces usages déclarés, en partant de mon expérience personnelle, je peux citer, en plus de la sélection assistée de la littérature, la transcription, la catégorisation et le codage d'entretiens, la traduction de texte et l'organisation d'une bibliographie. Dans le portail de la bibliothèque de l'Université de Laval, on peut citer parmi les services de l'IA, le soutien à la recherche documentaire avec des rubriques comme « préparer votre recherche », « réaliser votre recherche », « analyser vos sources ».

Par ailleurs, à partir de discussions avec beaucoup de chercheurs et enseignants-chercheurs au Sénégal, il ressort des représentations sociales de l'IA comme assistant virtuel, aide-recherche, facilitateur de tâches mécaniques comme la programmation de rendez-vous, la mise en page de documents, la schématisation, la modélisation, l'exploitation de données, l'organisation de tables des matières ou de bibliographie.

2.3. Les limites de la vision instrumentale de l'IA dans les pratiques de recherche

Les usages de l'IA dans les pratiques de recherches vont de la délégation à l'amplification (Las Vergnas, Jeunesse, Adinda, 2025). Les IA génératives sont des facteurs de transformation de l'identité épistémique des chercheurs en reconfigurant les pratiques de la recherche.

Dans la perspective de la sociologie des usages de Josiane Jouët (2000), l'outil technologique, en s'insérant dans la quotidienneté de

son usager va transformer son mode de vie, ses activités quotidiennes et sa sociabilité. Josiane Jouët (2000) distingue, dans ce cadre, l'usage de la pratique. L'usage est une utilisation technique de l'outil. Quant à la notion de pratique, elle inclue une gamme plus large d'éléments comme les comportements, les conduites, les perceptions et les représentations sociales de l'outil.

Il y a ainsi une double médiation ou un double mouvement. La médiation technique veut dire que l'outil impose ses contraintes et ses scripts d'usage (Akrich, 1992) à l'usager. Ce qui va influencer forcément ses manières de travailler en laissant des marques sur son comportement et ses compétences. La dimension sociale de la médiation fait référence à l'appropriation de l'outil technologique (Proulx, 2005). Ce qui renvoie à l'extension et au détournement avec des usages non prévus par le concepteur. Cette approche est importante mais ne montre pas la dimension agentive des outils technologiques et de l'IA en particulier. En effet, elle est restée prisonnière implicitement de la vision instrumentale.

Ce qui est important dans la relation chercheur-IA est de voir comment le chercheur construit son usage de l'IA et comment aussi son usage de l'IA le reconstruit. Le chercheur peut choisir d'utiliser une IA pour sélectionner de la documentation par rapport à ses projets de recherche, pour faire des synthèses de documents, des mises en page, pour corriger des textes ou traduire. Cette pratique de l'IA aura inévitablement des influences sur les manières futures de mener des recherches documentaires et sur les comportements du chercheur. Donc, les usages et les pratiques d'une technologie ne seront jamais sans conséquence sur l'identité de l'usager.

Il faut retenir qu'une technologie comme l'IA en particulier n'est jamais neutre (Jouët, 2000). C'est là le point de démarcation explicite de l'approche des usages du déterminisme technologique. Les technologies numériques comme les IA donnent forme à l'action de recherche et transforment son usager qui est le chercheur. En effet, les problèmes de recherche suggérés, les questions de recherche, les hypothèses et les objectifs proposés ne sont pas neutres. Ils sont orientés par l'idéologie de l'IA utilisée et les données disponibles dont elle se sert. Une IA porte toujours la marque culturelle de la société qui l'a produite.

Un autre point important dans les limites de la vision instrumentale des objets technique est ce que Bruno Latour appelle la « pente glissante de la délégation ». Ce concept explique comment les usagers transfèrent leurs compétences, leurs responsabilités, leurs valeurs morales et idéologiques aux objets technologiques comme les IA qu'ils utilisent. La délégation des choses aux objets technologiques suppose de leur confier une tâche ou une activité que l'humain ne veut plus faire. C'est une pente glissante car une fois qu'une, deux et trois tâches sont demandées à l'artéfact, il finira par agir automatiquement à la place du chercheur. L'artéfact finira par ne plus être un simple artéfact mais un « décideur » ou un agent plus ou moins autonome.

3. L'IA ACTANT ET LA SCIENCE : RECONFIGURATIONS DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET DE L'IDENTITE DU CHERCHEUR

Dans cette partie, il est important de voir la place qu'occupe l'IA maintenant dans le champ scientifique. Ainsi, de simple assistance virtuelle, l'IA va devenir un membre à part entière des institutions de recherche comme les laboratoires, les revues scientifiques et les instances d'évaluation. Ces dernières achètent aujourd'hui des licences d'IA pour parfaire leurs travaux et même évaluer la valeur scientifique des productions. L'IA agentive peut alors occuper trois positions : IA collaboratrice, IA collègue et IA évaluatrice. Ici, l'IA n'est plus engagée seulement dans l'exécution de tâches simples et rudimentaires. Elle est un actant s'insérant dans les relations et la vie de laboratoire (Latour et Woolgar, 1979).

3.1. L'IA collaboratrice

Du point de vue de la théorie de l'acteur-réseau, nous sommes ici dans une division du travail négociée. Le chercheur reconnait alors les « compétences » de l'IA utilisée qui passe d'une assistante simple à une assistante experte dans le domaine. De l'intermédiaire, elle passe à statut de médiateur (Latour, 1987). Elle n'est plus le prolongement des sens du chercheur au sens mcluhanien du terme de technique. Elle occupera désormais une place de « même niveau » que le chercheur dans une perspective de complémentarité.

Dans le processus de traduction, le statut de l'IA-collaborateur renvoie à la phase de l'enrôlement. En effet, dans le réseau socio-technique stabilisé, les rôles sont définis et clarifiés entre le chercheur et l'IA. Le chercheur se donne des rôles et en attribue à l'IA dans un esprit de travail collectif. Ainsi, avec cette figure du collaborateur, le chercheur reconnaît l'agentivité de l'IA. Cependant, dans ce cas précis, le chercheur reste le directeur de la recherche. Et c'est une direction totale car l'IA ne conteste pas, n'exprime aucun désaccord sauf montrer ses limites techniques et idéologiques par rapport à telle ou telle autre question nouvelle ou sensible.

On est encore dans une forme de délégation. On peut confier à l'IA des tâches de revue de la littérature, de transcription et de codage des entretiens, de sélectionner de la bibliographie, de reformulation de problèmes de recherche, de question de recherche ou d'hypothèse. C'est pourquoi depuis quelques temps, il est fréquent de voir, dans les productions scientifiques, des chercheurs mentionner d'avoir utilisé une IA dans des tâches méthodologiques. Ce qui n'est pas encore encadré dans beaucoup d'universités et d'institutions de recherche africaines où un code éthique d'utilisation de l'IA n'est pas encore donné de même que dans les chartes des examens, la mention IA est absente. Ce qui constitue un vide à combler. Toutefois, il faut noter des doutes que beaucoup d'utilisateurs d'IA ont sur les données fournies et les avertissements des IA elles-mêmes qui recommandent des vérifications. Ce qui montre qu'une confiance totale n'est pas encore donnée aux IA.

Cette collaboration n'est pas sans risque. Bruno Latour parle du « blackboxing ». Autrement dit, à force de collaborer avec une IA, elle peut devenir invisible. Ce qui peut conduire à accepter ses conclusions et ses recommandations sans recul critique et sans vérification. Le chercheur risque alors d'être dépendant de l'IA dans ses travaux et d'être transformé en une « caisse de résonance » de l'IA qu'il utilise. Des risques de paresse sont notés comme le montre l'étude *The Memory Paradox* (Oakley et al., 2025) insistant sur le « syndrome du cerveau paresseux » (Cheval et Boisgontier, 2020). L'étude explique que plus les outils que nous utilisons dans des activités d'apprentissage et de recherches sont performants, plus les performances de nos cerveaux risquent de s'affaiblir. L'utilisation de

l'IA favorise une « externalisation cognitive » (Oakley et al., 2025). Donc, on peut faire de meilleures productions scientifiques avec l'IA mais avec le risque de retenir moins d'informations à long terme. C'est la « paresse métacognitive » (Oakley et al., 2025).

3.2. L'IA collègue

Toujours dans la perspective de la théorie de l'acteur-réseau, l'IA peut avoir un statut de collègue dans les recherches. Ce qui confirme le principe de symétrie généralisée et de l'agnosticisme méthodologique de Bruno Latour. En effet, considérer l'IA comme collègue, c'est lui reconnaître une dimension anthropologique. C'est aussi lui accepter une appartenance à une communauté et une intégration de normes de celle-ci. L'IA devient un « quasi-objet » comme l'explique Michel Serres (1980). L'IA n'est ni pleinement objet ni pleinement sujet. C'est une entité hybride. Elle reste dans la dialectique de l'objet et du sujet suivant les comportements et les besoins de son usager.

Dans les pratiques de la recherche scientifique, les chercheurs ne se contentent plus de poser simplement des questions à l'IA. Ils discutent avec elle. Ils confrontent leurs points de vue avec les « siens ». Ils co-rédigent avec l'IA qui entre maintenant dans le processus de fabrique des faits scientifiques (Knorr-Cetina, 1981). En effet, elle propose de nouvelles idées et reformulent des questions et des problèmes. Une inversion des rôles est aussi notée dans les discussions avec l'IA. En effet, chaque réponse à une question se termine par une autre question. Ainsi, cette pente glissante de la collaboration qui fait évoluer le statut de l'IA de l'outil à collaborateur et à collègue dès l'instant que le chercheur la considérer comme détenant un savoir et maîtrisant la démarche scientifique. Elle ne répond pas seulement à des questions. Elle en pose. Les discussions avec une IA deviennent aujourd'hui un processus de validation de résultats et des savoirs.

Nous allons donc vers une co-construction des objets de recherche comme l'explique Annemarie Mol (2002). Les objets de recherche ne sont pas donnés. Mais ils sont le fruit d'une négociation et d'interactions entre le chercheur et ses instruments de recherche dans un réseau auquel appartient maintenant l'IA (Mol, 2002 ; Latour, 1987). L'IA peut-elle être considérée comme co-auteur dans le cas où

elle aide à catégoriser et à circonscrire un objet de recherche ? C'est une question provocatrice à laquelle les chercheurs ne répondront pas forcément par l'affirmatif.
Si beaucoup de chercheurs affirment avoir fait usage d'une IA dans leurs recherches, ils ne sont pas encore prêts à l'intégrer comme co-auteur. En effet, c'est un statut qui posera un problème si l'on sait que l'IA n'est pas propriétaire des données fournies. C'est une masse d'informations achetées ou en accès libre que cet artéfact sélectionne et organise à partir d'une question, des orientations ou d'une consigne. L'IA n'est pas encore une technologie autonome ayant la possibilité toute seule de penser, d'agir ou de décider d'écrire un article, de proposer un projet de recherche ou de fournir des données. Son agentivité n'est possible qu'en entrant en interaction avec des humains et par la délégation.
Par ailleurs, si dans le monde de la recherche cette question de l'IA-collègue reste encore suspendue, dans le monde du travail, elle est quasiment acceptée. C'est ce qu'expliquent Roxane Adle-Aiguier (Directrice du domaine de recherche « Solution pour une économie durable » chez Orange), et Christophe Benavent (Professeur à l'Université Paris Dauphine - PSL) sur *Radiofrance.fr* (https://www.radiofrance.fr/savoirs-plus/podcasts/ex-machina-l-ere-des-algorithmes/l-ia-au-travail-une-collegue-pas-comme-les-autres-8975755).
Cependant, les statuts d'IA-collaborateur et d'IA-collègue sont des représentations sociales de cet artéfact auprès des chercheurs. Ce qui n'est pas forcément le cas avec le statut de l'IA comme évaluatrice qui semble plus acceptable dans la communauté des chercheurs. C'est l'objet du point suivant.

3.3. L'IA comme évaluateur

Dans la communauté scientifique, l'évaluateur est une autorité scientifique et épistémologique. Il occupe le statut d'un juge qui doit valider un savoir, sa conformité avec les exigences et les normes de la rigueur scientifique et son acceptabilité dans le champ scientifique. C'est la production et la validation du capital symbolique.
Aujourd'hui et de plus en plus, cette tâche d'évaluation des productions scientifiques est en partie déléguée aux IA. Des membres

d'un jury de thèse ou de mémoire, des membres d'un comité de lecture d'une revue, etc. se servent de technologies utilisant des IA pour juger de la valeur des travaux soumis à leur appréciation. C'est souvent pour des besoins de test anti-plagiat.

Ce sont aussi des procédés aujourd'hui utilisés par des institutions internationales d'évaluations des enseignants-chercheurs et des chercheurs comme le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur). Pour le CAMES, même si la confiance est encore accordée aux pairs pour l'évaluation des articles et des livres, les thèses de doctorat et les mémoires produits par des étudiant.e.s ou par des enseignants-chercheurs et chercheurs sont aujourd'hui soumis à ces tests. Et les plateformes utilisées comme Compilatio ou e-plagiat intègrent des procédés d'IA.

Il est important de comprendre que l'IA s'est insérée dans ces rituels d'institution (Bourdieu, 2001). Ce qui provoque donc une recomposition du champ scientifique. Pour combattre le plagiat par l'IA, les scientifiques font recours à des IA détectrices d'IA. Ce qui fait de cet artéfact un « point de passage obligé » (Callon, 1986). L'IA impose aujourd'hui à la communauté scientifique ses exigences et ses scripts et utilise ses données pour s'entraîner étant donné que les IA génératives sont des Generative Pre-trained Models. Donc, l'IA passe du statut d'un outil qui aide et qui participe à celui de « juge » qui évalue et sanctionne. Ce qui, du point de vue de la théorie de l'acteur-réseau, confirme son agentivité.

De plus, le glissement du statut de l'IA dans la communauté scientifique, d'outil à actant, n'est pas sans conséquence sur l'identité épistémique du chercheur qu'elle risque de reconfigurer. L'identité épistémique du chercheur est ce qui le définit comme un producteur légitime de savoirs. Elle se mesure à travers ses compétences avérées dans son domaine, ses connaissances dites et non dites reconnues par ses pairs, etc. L'IA, par « l'externalisation cognitive » à outrance et la « paresse métacognitive » (Oakley et al., 2025) qu'elle provoque, peut désaliéner le chercheur et le déposséder. Mais, elle peut également enrichir le chercheur et lui permettre d'optimiser son temps de travail. Cette reconfiguration ne concerne pas seulement l'identité épistémique du chercheur mais interroge un autre aspect, celle de la *littératie* numérique scientifique. En effet, on peut observer un

phénomène de *knowledge gap* (Tichenor, Donohue et Olien, 1970) renforçant les écarts entre chercheurs maîtrisant l'IA et ceux ne la maîtrisant pas, entre des institutions de recherches ayant accès aux IA les plus performantes et d'autres n'en ayant pas.

CONCLUSION

Cette contribution se situe entre l'épistémologie de la recherche, la sociologie des sciences, la sociologie des techniques et la sociologie du numérique. Mon objectif était de répondre à deux questionnements principaux : ce que l'IA fait à la recherche scientifique en sciences humaines et sociales et ce que la recherche scientifique fait avec l'IA.
Pour répondre à cette problématique, je suis parti d'une démarche réflexive en se basant sur mon expérience personnelle et des expériences partagées et déclarées de collègues enseignants-chercheurs et chercheurs avec l'IA dans nos pratiques de recherche scientifique de tous les jours. C'est une approche complétée par une mobilisation de la théorie de l'acteur-réseau utilisée comme posture théorique et épistémologique.
Dans un premier temps, il était question de revenir de manière critique sur la vision instrumentale de la technique. Ce qui a permis d'analyser l'IA dans son premier statut d'outil au service des fins humaines. Ainsi, dans le monde de la recherche scientifique, l'IA est mobilisée comme un assistant virtuel qui aide et exécute des tâches. Cette approche a été d'abord rejetée par la tradition philosophique et ensuite par les approches sociologiques des sciences, de la connaissance et des techniques qui voient les outils technologiques notamment les IA comme des instruments influençant la production des faits scientifiques. Ce qui exclut toute forme de neutralité des artéfacts technologiques. Ces limites de la vision instrumentale ont été aussi développées par la sociologie des usages et aussi par la théorie de l'acteur-réseau qui ont posé les bases d'une approche de l'agentivité des IA dans les pratiques de recherches scientifiques à travers les concepts d'usages, de pratiques, d'appropriation et de délégation.
Deuxièmement, l'agentivité scientifique de l'IA a été analysée avec le glissement de son statut dans le réseau des chercheurs. Ainsi, dans les

perceptions et les représentations des chercheurs, elle n'est pas seulement un outil. Mais elle peut être un actant qui agit et entre dans un système de négociation avec les chercheurs. Elle est à la fois collaboratrice, collègue et évaluatrice. Elle reconfigure de même l'identité épistémique du chercheur qui peut s'affaiblir ou se renforcer. L'IA peut également maintenir et rendre plus visible les inégalités entre ceux et celles qui maîtrisent le numérique et ceux et celles ne le maîtrisant et entre les institutions de recherche disposant des IA performantes et celles qui n'en disposent pas. L'IA visibilise donc des relations de domination et des asymétries.

Partant, il est important de noter que l'IA s'insère de plus en plus dans le quotidien des chercheurs. Ces derniers en font usage pour résoudre des problèmes et pour se renforcer en connaissances. Cependant, ces pratiques de l'artéfact technique qu'est l'IA ne peuvent pas être sans conséquence sur les comportements des chercheurs et sur le fonctionnement de la recherche scientifique. Ce qui demande du recul et de la responsabilité de la part des chercheurs et des concepteurs pour que l'externalisation de la cognition qu'apporte l'IA ne produise pas une paresse métacognitive.

Toutefois, pour ce qui est de la théorie de l'acteur-réseau, le principe de symétrie générale ne veut nullement dire que l'IA est équivalente aux humains. Il demande seulement de la considérer comme actant. Il faut aussi reconnaître que l'IA est un actant sans intentionnalité et sans conscience. D'ailleurs, ce que la théorie de l'acteur-réseau permet de faire est de monter les effets de l'IA dans le réseau socio-technique qu'est ici le champ scientifique. Donc, l'IA est un actant partiel car elle a toujours besoin de l'humain pour s'activer car elle n'est pas totalement autonome. Elle dépend d'un réseau d'humains (concepteurs, entreprises, institutions juridiques et économiques).

BIBLIOGRAPHIE

AKRICH Madeleine, 1992. "The De-Scription of Technical Objects". In: W. E. Bijker & J. Law (Eds.), *Shaping Technology / Building Society: Studies in Sociotechnical Change*, pp. 205-224, MIT Press, Cambridge.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel & LATOUR Brune (Eds.), 2006. *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Presses des Mines, Paris.
ALOMBERT Alain 2023). *Penser l'humain et la technique : Simondon et Derrida après la métaphysique*, ENS Éditions.
ALOMBERT Alain, 2023. *Schizophrénie numérique : La crise de l'esprit à l'ère des nouvelles technologies*, Éditions Allia.
BLOOR David, 1991. *Knowledge and social imagery* (2e éd.), University of Chicago Press, Chicago.
BONIFACE Pascal, 2021. *Géopolitique de l'intelligence artificielle*, Eyrolles.
BOURDIEU Pierre, 2001. *Science de la science et réflexivité : Cours du Collège de France, 2000-2001*, Raisons d'agir, Paris.
BOURDIEU Pierre, 1976. « Le champ scientifique », In : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2(2), pp. 88-104.
CALLON Michel, 1992. « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », In : *L'Année sociologique*, n°36, pp. 169-208.
CALLON Michel, 1988. *La science et ses réseaux: Genèse et circulation des faits scientifiques*, La Découverte, Paris.
CARDON Dominique, 2015. *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*, Seuil, Paris.
CHEVAL Boris, & BOISGONTIER Matthieu, 2020. *Le syndrome du paresseux : Petit précis pour combattre notre inactivité physique*, Éditions du Palais, Paris.
COLLINS Harry, 2010. *Tacit and explicit knowledge*, University of Chicago Press, Chicago.
COLLINS Harry, 2014. *Are we all scientific experts now?* Polity Press, Chicago.
COLLINS Harry, 2018. *Artifictional intelligence: Against humanity's surrender to computers*, Polity Press, Chicago.
DAFFAINS Bruno, 2025, 10 octobre. *Agents autonomes et IA agentique : guide 2025*. Datasulting. https://www.datasulting.com/articles/agents-autonomes-et-ia-agentique-ce-quil-faut-savoir-en-2025/

D'ASCOLI Stéphane, 2020. *Comprendre la révolution de l'intelligence artificielle*, First Éditions, Paris.
GELIN Rodolph, 2022. *Dernières nouvelles de l'intelligence artificielle*. Flammarion.
GREIMAS Algirdas Julien, 1966. *Sémantique structurale : Recherche de méthode*. Larousse, Paris.
HEIDEGGER Martin, 1958. « La question de la technique ». In : *Essais et conférences* (trad. A. Préau), Gallimard, Paris.
HUANG Ming-Hui, & RUST Roland Thomas, 2018. "Artificial intelligence in service". In: *Journal of Service Research*, n°21(2), pp. 155-172.
JOUËT Josiane, 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages ». In : *Réseaux*, n°18(100), pp. 487-521.
KNORR-CETINA Karin, 1999. *Epistemic cultures: How the sciences make knowledge*, Harvard University Press, Boston.
KNORR CETINA Karin,1981. *The Manufacture of Knowledge: An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Pergamon Press, Oxford.
LAS VERGNAS Olivier, JEUNESSE Christophe & ADINDA Dina, 2025. « De la délégation à l'amplification : quand l'IA générative reconfigure nos façons d'apprendre ». In : *Action publique. Recherche et pratiques*, n°25, pp. 23-36.
LATOUR Bruno et WOOLGAR Steve, 1988 [1979]. *La Vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, traduit de l'anglais par Michel Biezunski, La Découverte, Paris.
LATOUR Bruno, 1987. *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
MACKENZIE Donal et WAJCMAN Judy, (Eds.), 1999 [1985]. *The Social Shaping of Technology* (2nd ed.), Open University Press, London.
MACKENZIE Donal, 1990. *Inventing Accuracy: A Historical Sociology of Nuclear Missile Guidance*. MIT Press.
MOL Annemarie, 2002. *The Body Multiple: Ontology in Medical Practice*, Durham, NC : Duke University Press.
OAKLEY Barbara., JOHNSTON Michel, CHEN Ken-Zen, JUNG Eulho, & SEJNOWSKI Terrence, 2025. "The Memory Paradox: Why

Our Brains Need Knowledge in an Age of AI". In: *The Artificial Intelligence Revolution: Challenges and Opportunities* (Springer Nature, forthcoming).
PESTRE Dominique, 2006. *Introduction aux Science Studies*, La Découverte, Paris.
PROULX Serge, 2005. « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, défis et perspectives ». In : L. Allard, F. Lavie & A. Vitalis (dir.), « *Les usages sociaux des technologies de l'information et de la communication* », p. 1-13, Université Rennes 2.
SIMONDON Gilbert, 2012. *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier (Œuvre originale publiée en 1958).
SERRES Michel, 1980. *Le Parasite*, Grasset, Paris.
TICHENOR Philip James, DONOHUE Georges Anthony, and OLIEN Clarice Nathalie, 1970. "Mass media flow and differential growth in knowledge". In: *Public Opinion Quarterly*, n°34(2), pp. 159-170.
WINNER Langdon, 1980. "Do artifacts have politics?", In: *Daedalus*, n°109(1), pp. 121-136.